

Affaires de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **86 (1935)**

Heft 7

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lacanau, division 8, 2^{me} série. Peuplement âgé de 58 ans mené actuellement à un gemmage à mort. Densité actuelle : 330 pins à l'ha, avec un volume de 170 m³.

Lacanau, division 3, 2^{me} série. Peuplement de 24 ans, éclaircie en 1932. 620 pins à l'ha. Gemmage à vie.

Hourtin, division 12, 3^{me} série. Coupe de régénération (en coupe rase en 1929). Semis de 3 ans.

Le danger qui est le plus à redouter dans ces peuplements, c'est le feu. Il existe des tourelles d'observation munies de téléphones. Des pistes en béton, d'une largeur de 1 m, permettent au personnel forestier de circuler en motocyclette pour se rendre très vite d'un endroit à l'autre. Des tranchées de 10 m de largeur traversent les forêts pour arrêter les incendies et pour permettre d'allumer les contre-feux. ¹

Le traitement du pin maritime dans les Landes nous a laissé une impression de brutalité. Avant l'exploitation des pins par la coupe rase, on leur soustrait, par le gemmage à mort, la dernière goutte de « sang ». On peut se demander si ces exploitations, qui n'ont pour but que de faire le plus d'argent possible en peu de temps, pourront se maintenir pendant plusieurs générations. Ce traitement doit avoir une répercussion fâcheuse sur le sol et en provoquer avec le temps l'épuisement. Les sols dégradés et couverts de bruyères que représentent les dunes boisées anciennes ne sont-ils pas les conséquences des exploitations abusives ? Est-ce que ces landes ne pourraient pas, par dégradation progressive, se retransformer en dunes ? Les forestiers chargés du traitement de ces forêts, créées péniblement par *Brémontier* il y a cent ans, ne se rendent peut-être pas assez compte de ce danger. ²

E. Hess.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Communication sur le résultat actuel de la propagande entreprise pour gagner de nouveaux sociétaires, ou des abonnés au « Journal forestier suisse » et à la « Zeitschrift ».

Au début de cette année, le comité permanent de notre société s'est vu obligé de lutter contre la diminution du nombre de ses membres et des abonnés de ses deux périodiques, dont la situation financière tend à devenir plus difficile. D'accord avec MM. les rédacteurs, on a cherché et appliqué les moyens paraissant propres à amener une

¹ *Delassasseigne* : Dunes et Landes de Gascogne. La défense des forêts contre les incendies. Paris 1900.

² *Engler* a donné une bonne description des Landes de Gascogne; voir: *Engler* : Forstliche Reiseskizzen aus den Dünen und Landes de Gascogne. (« Zeitschrift für Forstwesen » 53, 129—140, 157—164, 189—200; 1902.)

amélioration de ce fâcheux état de choses. On avait espéré que l'intervention personnelle des agents forestiers suisses se traduirait de façon favorable.

Voici le résultat provisoire obtenu jusqu'ici : Dans la partie allemande du pays, on a recruté 16 nouveaux sociétaires et 49 nouveaux abonnés; dans la Suisse romande : 1 nouveau sociétaire et 74 nouveaux abonnés au « Journal forestier ». De la récapitulation de ces résultats, il ressort clairement que quelques-uns de nos sociétaires ont fait preuve de beaucoup de zèle dans cette œuvre de propagande et récolté des résultats réjouissants. C'est le cas surtout de l'inspecteur forestier cantonal d'Argovie, qui a su trouver 30 nouveaux abonnés; de l'inspecteur de l'arrondissement forestier zurichois I (9 abonnés et sociétaires); de l'administrateur forestier de la ville de Soleure (5 abonnés) et d'autres encore. — Parmi les cantons de la Suisse romande, c'est le canton de Vaud qui vient en tête, avec 46 nouveaux abonnés au « Journal », suivi du Valais (16) et du Jura bernois (10).

Ce résultat est encourageant, certes, mais susceptible d'être amélioré encore, si ceux de nos collègues, qui n'ont pas encore entrepris leur travail de propagande, veulent bien s'y mettre sans retard. Au nom de la Société forestière suisse, son comité permanent les y invite instamment. Chacun y mettant de la bonne volonté, il doit être possible de regarnir les rangs et ainsi de fournir les moyens financiers qui permettront de continuer à publier nos deux périodiques sous leur forme actuelle.

Ceux qui collaborent énergiquement à cette action de propagande ont la conviction de servir une bonne cause. Au nom de la Société forestière suisse, son comité permanent remercie d'avance tous ces aimables collaborateurs.

Le secrétaire de la S. F. S.

Extraits du procès-verbal des délibérations du comité permanent, des 16 et 17 mai 1935, à Zurich.

Présents : Tous les membres; ont pris part à une partie des délibérations : MM. *Bavier*, inspecteur forestier cantonal et *H. Knuchel*, professeur.

1. Il faut signaler comme heureux résultat de la propagande entreprise en janvier-février, pour gagner de nouveaux sociétaires, que purent être reçus en cette qualité :

MM. *Baumann, M.*, garde forestier de la corporation de Dietikon (Zch.);
Dübendorfer, Jb., stud. forest., Riedthof, à Regensdorf;
Frey, Fritz, à Dietikon, Badenerstrasse;
Gross, conseiller communal, à Andelfingen;
Schmid, Walter, au Strickhof, Zurich 6;
Sonderegger, Ernest, Verwaltungsgut, Mädikon, Stallikon;
Cummine bourgeoisiale de Court (Berne);
Flückiger, Alb., sous-forestier, à Schwarzenburg;

Kunz, directeur de la fabrique de papier, à Laufen;
Fabrique de papier S. A., à Zwingen;
Administration de la *corporation Unterallmeind*, à Arth (Schwyz);
Romo, J., garde forestier communal, à Giffers (Fribourg);
Zosso, Simon, garde forestier, à Winterlingen p. Heitenried;
Reinhart, A., directeur, ateliers Isola, à Soleure;
Böhi, H., conseiller aux Etats, à Bürglen (Thurgovie);
Kesselring, H., Schlossgut, à Bachtobel.

Une notice du secrétaire, à paraître dans nos deux périodiques, orientera sur quelques détails relatifs aux nouveaux abonnés à ceux-ci.

Sont décédés :

MM. *Bertholet, Paul*, expert forestier, les Dureaux, à Veytaux;
Huonder, Jos., président du Conseil d'Etat et conseiller aux Etats,
à Coire.

2. Le service d'échange de nos deux journaux avec de nouveaux périodiques forestiers du dehors a fortement augmenté. Il y aura nécessité, à cause des frais, d'en diminuer l'importance.

3. De la publication, en 1914, de la « *Suisse forestière* », par la Société forestière suisse, il reste un stock de 650 exemplaires en langue allemande et de 585 exemplaires en français. La vente a subi un temps d'arrêt. La grande abondance des nouvelles publications nuit à la vente des anciennes.

4. Les efforts des représentants de la protection de la Nature et du « Heimatschutz » semblent obtenir, en Suisse, des résultats encourageants. Dernièrement, le Département fédéral de l'intérieur, dans une conférence, à laquelle la Société forestière suisse était représentée, s'est rallié à l'idée de la création d'une commission fédérale pour la protection de la Nature et le « Heimatschutz ».

5. Le comité local pour la réunion de 1935, dans les Grisons, a liquidé les travaux préparatoires usuels. Nos périodiques publieront une orientation forestière sur les Grisons, avec illustrations. Le Parc national de l'Engadine sera l'objet des thèmes principaux, qui seront traités à l'assemblée générale. Quatre rapports sur ce sujet sont prévus, les 25/26 août, que viendront compléter un film et la visite du musée du parc, à Coire.

6. Le nouveau supplément de nos périodiques, le n° 14, vient de paraître : *La statistique des accidents dans les entreprises des administrations forestières publiques*, travail qui ne manquera pas d'intéresser les forestiers suisses. Sa publication a eu lieu par les organes de la *Suva*, en collaboration directe avec l'imprimerie Bächler & Cie. Notre société participe aux frais par une subvention de 450 fr. Le dit supplément de langue allemande, annexé à la « *Zeitschrift* », fut expédié avec le cahier n° 5. Et il s'est trouvé, par suite d'une négligence de la *Suva*, que cette plaquette différait des précédentes, tant en ce qui concerne le format que la couverture. La *Suva* fera le nécessaire, à ses frais, pour qu'une nouvelle édition, dans la forme usuelle, soit adressée avec le cahier n° 6 à tous ceux que cela concerne.

7. Il est prévu de publier une table des matières des tomes parus jusqu'ici de nos deux journaux. Mais la question n'est pas encore au point.

CHRONIQUE.

Cantons.

St-Gall. Les mesures de contingentement du Conseil fédéral ont, durant l'année écoulée, été renforcées et appliquées toujours plus sévèrement; elles concernent maintenant toutes les positions du groupe « bois » et, en outre, presque tous les produits fabriqués. L'importation de bois de feu de faibles dimensions et de petits fagots (*Büscheli*) est complètement interdite, car c'est justement pour ces assortiments que la vente, à l'intérieur, est le plus difficile. Grâce à ces différentes mesures, la situation s'est bien améliorée; les prix ont été stabilisés et les ventes purent avoir lieu facilement. En mars 1934 déjà, tout le stock des bois de service avait pu être liquidé aux prix de base (*Richtpreise*). Et, pour la première fois, les grands commerces d'importation ont dû couvrir partiellement leurs besoins en recourant aux produits indigènes. Le contingent dit du « Vorarlberg », prévu au traité de commerce à 8000 tonnes de bois, a pu, par simple entente, être diminué de moitié, ce qui eut d'heureuses suites pour notre économie forestière et aussi pour l'industrie du bois, le long de la frontière orientale.

La revision de la *taxe pour l'impôt* de la valeur des forêts particulières, dans les districts de St-Gall et de Neutoggenbourg (2922 ha), — elle est admise égale à la moitié de la valeur vénale — l'a fixée à 910 fr. par ha. La diminution de cette norme est de 17% environ.

Situation des caisses forestières de réserve. Forêts domaniales.
Fin 1934 : 160.519 fr. (fin 1933 : 193.130 fr.). *Forêts communales.*
Fin juin 1934 : 1.253.345 fr. (fin juin 1933 : 1.295.480 fr.).

Protection des forêts. La teigne minière du mélèze, le némate de l'épicéa et le chermès des aiguilles du sapin ont continué, comme ci-devant, leurs déprédations dont on n'entrevoit pas la fin.

Les dégâts par les *chevreuils* prennent des proportions toujours plus graves, bien que 500 femelles aient été abattues. Il y aura lieu de continuer la réduction du nombre de ce gibier.

(Extrait du « Rapport de gestion pour 1934 ». Tr. : H. B.).

Zurich. *Extraits du rapport sur la gestion en 1933/1934 des forêts de la commune d'Elgg.*

Le rendement moyen du volume total exploité a atteint 24 fr. le m³, soit 1,17 fr. de plus qu'en 1932/1933 (22,83 fr.).

Le *chermès* des pousses du sapin blanc continue sans arrêt ses déprédations. Celles-ci ne s'étendent pas, il est vrai, sur des espaces considérables; mais le parasite apparaît dans toutes nos forêts, mettant à mal des groupes de différente grandeur du sapin.